

**Le chèque cadeau
« Mon réflexe achat »,
synonyme d'avantages fiscaux !**

**Faire plaisir à vos salariés vous offre
des avantages !**

Le chèque cadeau « Mon réflexe achat »
relève de la réglementation des chèques
et bons cadeaux.

A ce titre, leur montant est exonéré de
cotisations de Sécurité Sociale, jusqu'à
171€ par an et par salarié en 2021, et
même plus ! (Selon conditions
particulières).

Pour connaître vos avantages, reportez-
vous à la réglementation URSSAF sur les
chèques cadeaux.



**Le chèque cadeau
« Mon réflexe achat »
le cadeau sur mesure !**

Le chèque cadeau « Mon réflexe achat »
vous est proposé par
BRIOUDE EVENEMENTIEL,
pour le compte de l'Office du Tourisme,
du Commerce et de l'Artisanat
Brioude Sud Auvergne.

Pour tous renseignements,
contactez-nous !



Personne contact :

Evelyne PAYS,
Manager Commerce et Artisanat
04 71 77 89 10 ou 07 62 79 23 04
manager@brioudesudauvergne.fr



BRIOUDE EVENEMENTIEL
Office du Tourisme,
du commerce et de l'Artisanat
Place Grégoire de Tours
43100 BRIOUDE



Le chèque cadeau
"Mon réflexe achat"

NOUVEAUTE

**Un chèque cadeau
100 % local**

**Entreprises,
** CE, Associations, **
Collectivités,...**



Le chèque cadeau « Mon réflexe achat », le cadeau original !

-La liberté de choisir où dépenser son chèque-cadeau !

-Une offre variée et diversifiée de commerçants et artisans de qualité !

-Le plaisir assuré !



Le chèque cadeau « Mon réflexe achat », pour consommer local !

>> L'objectif du chèque cadeau « Mon réflexe achat » !

- Favoriser l'achat local.
- Soutenir le commerce et l'artisanat du territoire Brivadois.

>> Pourquoi choisir le chèque cadeau « Mon réflexe achat » ?

- C'est participer au développement économique de la Communauté de communes Brioude Sud Auvergne et soutenir le commerce de proximité !
- C'est adopter une solution clé en main, gérée au plus proche de vous.
- C'est la garantie de faire plaisir !

Le chèque cadeau « Mon réflexe achat », c'est pratique !

- Une utilisation simple !

- Un chèque cadeau personnalisable à la demande (nom de l'établissement, logo...).

- Une liste des commerçants et artisans participant au dispositif vous est adressée en même temps que les chèques cadeaux.

- Les commerçants / artisans participant au dispositif sont facilement identifiables par les clients.

Une centaine de
commerces ont
déjà adhéré
au dispositif !